

BALADE NATURE en Vallée du Loir



© OT Vallée du Loir / S. Lira / G. Dierand / J.P. Barthez



Que vous soyez amateurs ou confirmés, parcourez la Vallée du Loir, Pays d'Art et d'Histoire et terre de randonnée par excellence !

Découvrez toute l'offre de randonnée et vos idées de séjour en Vallée du Loir :

www.vallee-du-loir.com

Office de tourisme de la Vallée du Loir.
Tél : 02.43.38.16.60



Rejoignez-nous sur la page **Tourisme en Vallée du Loir**



Partagez vos meilleurs moments et vos photos sur Twitter et Instagram **#valleeduloir**



Cette action est co-financée par le Conseil Régional des Pays de la Loire

ENVIRONNEMENT

SAINT-VINCENT-DU-LOROUËR

Dix-neuf pour cent du territoire de Saint-Vincent-du-Lorouër est couvert, à l'ouest, par la forêt de Bercé, labellisée Forêt d'Exception®. La proximité de cette forêt seigneuriale puis royale, impériale, et aujourd'hui domaniale, gérée par l'Office national des forêts (ONF), a engendré pendant des siècles diverses activités autour du bois.

Contrairement aux idées reçues, la forêt de Bercé n'était pas du tout celle des Carnutes. Une étude archéologique

récente a mis au jour des traces d'activités agricoles et métallurgiques, et relativisé l'ancienneté de la forêt.



© ONF



Vallée
du
Loir

FFRandonnée
les chemins, une richesse partagée
Sarthe

PR®

En forêt de Bercé
Saint-Vincent-du-Lorouër

4 H 30

18,5 km

Saint-Vincent-du-Lorouër (887 habitants en 2019) entretient une relation historique avec la forêt de Bercé, labellisée Forêt d'Exception® depuis 2017.

SITUATION

Saint-Vincent-du-Lorouër - Sarthe.
À 25 min de Château-du-Loir par la D 63.

PARKING

Parking du square Jean Moulin.
N 47.82727 °, E 0.49069 °



Code de balisage PR®

FFRandonnée

— Bonne direction

↔ Changement de direction

✗ Mauvaise direction

© marques déposées



À DÉCOUVRIR EN CHEMIN

• L'église paroissiale Saint-Vincent a sa nef couverte d'un lambris peint daté de 1634. Elle est inscrite au titre des Monuments Historiques.

BALISAGE

Jaune.



• Office de Tourisme de la Vallée du Loir : 13 place de la République, 72340 La Chartre-sur-le-Loir, 02.43.38.16.60, info@vallee-du-loir.com.

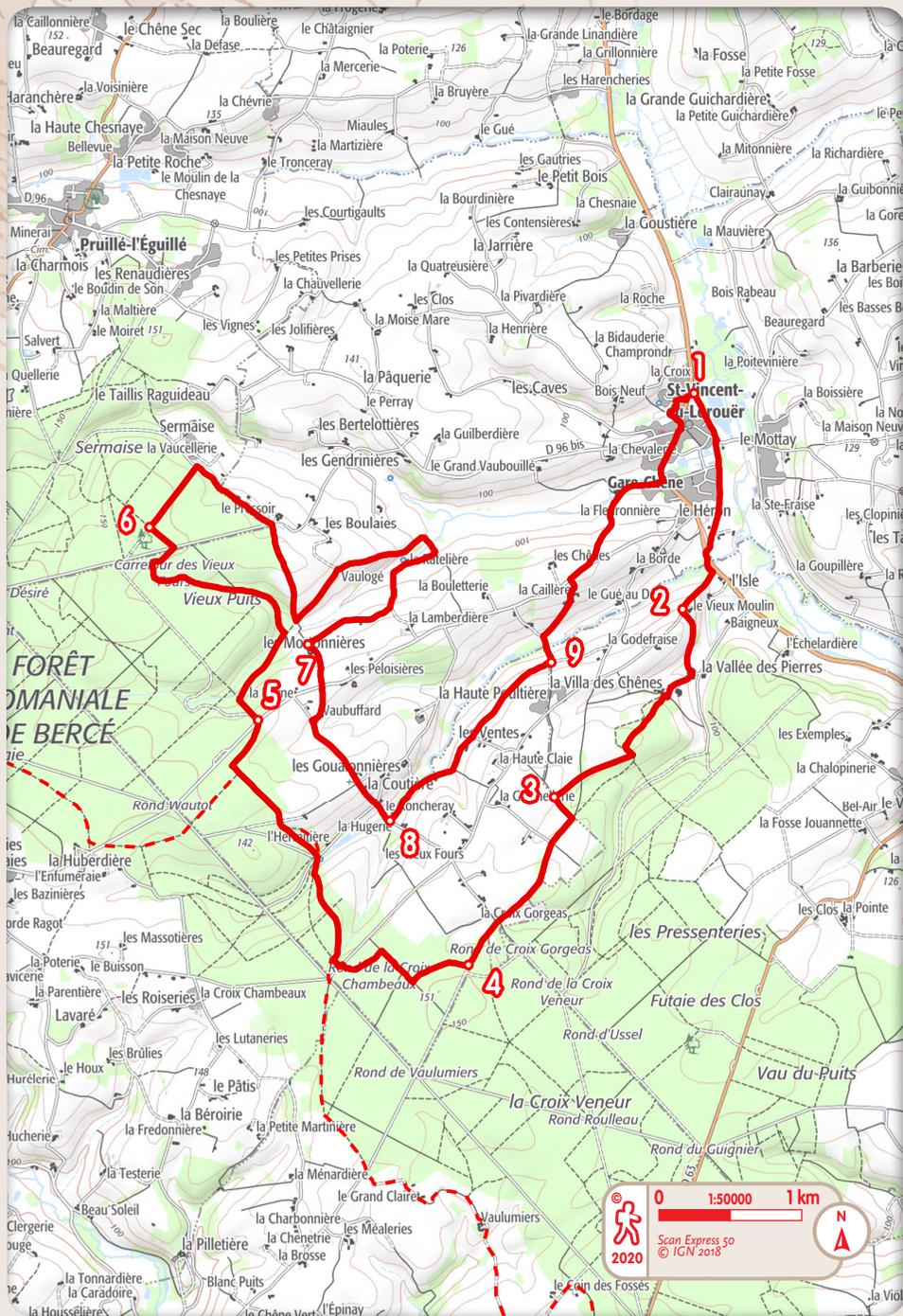


Comité

• Comité départemental de la randonnée pédestre de la Sarthe : 29 boulevard Saint-Michel, 72000 Le Mans, 02 52 19 21 35, sarthe@ffrandonnee.fr, www.sarthe.ffrandonnee.fr ou Facebook : FFRandonnée Sarthe.



© PAH-OTVL



- 1** De la place du Monument aux Morts (ou square Jean Moulin), partir par la route longeant le plan d'eau. Continuer tout droit, route de l'Isle sur 600 m, pour atteindre la D304 (prudence pour traverser). Prendre en face, en direction du Vieux Moulin, sur 350 m.
- 2** Au lieu-dit le Vieux Moulin, prendre le chemin à gauche sur 500 m jusqu'à la Vallée des Pierres. Prendre à droite le chemin revêtu, atteindre la vallée des Chênes jusqu'à l'entrée de la forêt. Aller tout droit en restant sur le balisage jaune.
- 3** Au panneau de séparation avec le circuit 1, prendre à gauche pour continuer sur les circuits 2 à 5. Après le carrefour de la Croix Georgas, continuer tout droit sur 400 m puis virer à droite. Emprunter la sente dans les bois et au chemin, prendre à droite pendant 300 m puis à gauche pour rejoindre une route que l'on traverse.
- 4** Continuer en forêt en suivant le balisage jusqu'aux Sources de l'Hermitière. Nous quittons le circuit 2 pour suivre les circuits 3, 4 et 5. Traverser le carrefour (suivre le GR® de Pays) et sur la droite, remonter le sentier qui rejoint la route de la maison forestière des Étangs. La traverser et continuer le sentier sur 500 m (laisser le GR® de Pays-Balisage jaune et rouge). Suivre la direction indiquée par le panneau des circuits de Saint-Vincent.
- 5** Traverser la D 137, prendre le sentier à droite du chemin barriéré, descendre le petit vallon jusqu'à la séparation du sentier 3. Continuer sur les circuits 4-5. Traverser la route du Pressoir et continuer jusqu'à l'indication Chêne Sermaise. Arbre remarquable à voir (aller-retour).
- 6** Faire 100 m et par la droite, redescendre l'allée vers La Vaucellerie. Prendre à droite le chemin longeant l'orée de la forêt en se dirigeant vers le Pressoir. Continuer jusqu'au carrefour (bifurcation des circuits 3-4-5). Prendre à gauche, circuit 4-5 pour revenir après 2,5 km aux Mortonnières.
- 7** Au carrefour (bifurcation des circuits 3-4 et 5), vous avez la possibilité de raccourcir le circuit en remontant tout droit le chemin creux pour rejoindre directement Les Mortonnières. De cet endroit, vous reprenez les circuits 3-4 et 5. Traverser la D 137, continuer vers Vaubuffard et La Coutière.
- 8** Au lieu dit la Hugerie, après le passage du ruisseau, prendre à gauche (circuits 2 à 5), suivre toujours par la gauche la vallée sur 1500 m jusqu'à la jonction avec le circuit 1.
- 9** De là, prendre à gauche (passer le ruisseau) puis à droite pour remonter vers la Caillère et prendre à droite sur la D 137 (prudence sur 200 m). Au carrefour, prendre à gauche la route de Gare Chêne, qui ramène vers le village. Au carrefour suivant, prendre à gauche la rue André Albert. Revenir vers le centre, prendre la rue Max Cochard puis à gauche après le salon de coiffure vers le lavoir.

Reprenre ensuite le petit sentier juste avant le lavoir qui revient à travers les jardins, à droite, vers le chemin de la Motte pour rejoindre le parking du départ.